

Procès-verbal du Conseil d'établissement de l'école Élan
Le mardi 14 mai 2024
Heure : 18h30 — Teams

Personnes présentes: Carole-Anne Gascon, Charlotte Héau, Marie-Josée Latour, Julie Brosseau, Mélanie Bérubé, Annie Gloutney, Lise Geffray.

Formant quorum sous la présidence de Charlotte Héau.

Membres du public : Julie Carrière-Turner

1. Vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Adoption proposée par Carole-Anne, appuyée par Lise

2. Déterminer les rôles et responsabilités pour la rencontre

- a. Secrétaire : Lise
- b. Gardien de temps : Marie Josée

3. Question du public :

Mise à jour du site web de l'école :

Question : *La chanson de l'école n'est plus disponible sur le site web. À la place, il y a une nouvelle vidéo destinée aux parents. De plus, il n'y a plus d'information sur la concentration art dramatique. Nous pensons que cette information devrait être plus accessible.*

Réponse : L'équipe-école envisage de remettre l'ancienne vidéo. L'école va vérifier cette possibilité. La direction précise qu'il ne s'agit pas d'une concentration art dramatique, mais plutôt d'un choix de 2 heures que chaque école fait, ce qui pourrait être mis en avant sur le site web. Quelques petites modifications et améliorations seront apportées au site web.

Question : Guide de communication et référentiel. Est-ce que cela devrait être affiché dans l'école ?

4. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 09 avril 2024

Adoption proposée par Carole-Anne, appuyée par Mélanie

5. Suivi consultation des élèves sur les toilettes

Première phase :

- Une recension de toutes les propositions a été effectuée. Un contrat a été signé avec Pascal, qui réalisera les murales. Les murales seront commencées début juin. Les idées seront proposées par les enfants.
- Deux thèmes seront choisis : un pour les toilettes des garçons et un pour les toilettes des filles. L'ensemble des sanitaires sera rénové par la CSSDM.
- Les toilettes des garçons auront des miroirs et certains urinoirs seront condamnés, car il y en a 13, ce qui est excessif. Actuellement, les portes des toilettes des garçons sont toujours fermées tandis que celles des filles restent ouvertes. Après la condamnation de certains urinoirs, les portes des toilettes des garçons

resteront également ouvertes. Des crochets seront installés dans les toilettes sur les côtés ou au fond des toilettes, mais pas sur les portes à cause des risques d'accident.

- Le CÉ a adopté la résolution pour que Pascal le peintre puisse effectuer les murales. Un budget de 7128,45 \$ (6 jours de réalisation pour la fresque et l'intérieur) passera du fond 4 au fond 9

Deuxième phase :

- D'autres idées pourraient être mises en place ultérieurement.

6. **Approbation de la contribution financière pour le matériel scolaire**

La direction présente la contribution financière pour le matériel. Aucun changement depuis l'année passée.

Adoption proposée par Carole-Anne, appuyée par Lise

7. **Actualisation du plan de lutte contre l'intimidation**

Présentation de l'évaluation du plan de lutte 23-24 ainsi que son actualisation pour 2024-2025.

Cible : augmenter le sentiment de sécurité dans la cour d'école

- Ajustement pour l'année suivante : formation pour l'équipe du service de garde et tout nouveau membre du personnel
- Afficher les règles de la cour
- Mettre en place des activités de prévention auprès de tous les élèves
- Toutes les gestions de violence et d'intimidation sont signalées à la direction

Plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école

Document déposé : Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence de l'école (école Élan)

Considérant les articles 75.1, 75.2 et 75.3 de la Loi sur l'Instruction publique (L.R.Q. c. I -13.3) prévoyant que chaque école du Québec doit se doter d'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence ;

Considérant qu'un plan de lutte contre l'intimidation et la violence spécifique à notre école a été élaboré avec la participation des membres du personnel ;

Considérant que ce plan de lutte est proposé par la direction de l'école pour adoption par le conseil d'établissement.

IL EST PROPOSÉ PAR : Gloutney Annie

ADOPTÉ à l'unanimité par courriel le 21 mai 2024

ET IL EST RÉSOLU D'ADOPTER le plan de lutte contre l'intimidation et la violence de l'école tel que déposé.

8. **Budget du Conseil d'établissement**

Le CÉ propose que le reste de l'argent du budget de fonctionnement du CÉ, soit 400 \$, soit utilisé lors de la fête de fin d'année pour tous les enfants. De plus, il y a un montant de 400 \$ initialement destiné à la formation qui pourrait également être alloué aux enfants et aux familles. Soit un total de 800 \$ à dépenser.

Après discussion, le CÉ autorise l'utilisation de ces fonds pour la soirée du 30 mai ainsi que pour la fête de fin d'année.

9. Mot de la direction

Annie Gloutney quitte la direction de l'école Élan. La nouvelle direction, qui arrivera en juin, assurera seulement la fin de l'année scolaire. Son nom est Christopher Parker.

10. Mot du SDG

Genève n'est plus la technicienne du SDG et est redevenue éducatrice. Fathia a pris le poste de technicienne.

11. Mot des enseignants

Un processus de consultation a été lancé pour déterminer les achats de jeux extérieurs. Les priorités des élèves sont : de nouveaux ballons, des élastiques de jeu, des ballons poires, un nouveau panier de basket, des trottinettes de neige, l'installation d'une toile solaire, des anneaux, etc. L'idée serait de mettre en place des bacs pour que les enfants puissent accéder aux jeux lorsqu'ils sont à l'extérieur.

12. Désignation du prochain secrétaire

Brosseau Julie

13. Levée du conseil

Adoption proposée par Lise, appuyée par Carole-Anne